

... science de l'information

Gilles Deschatelets

Volume 40, numéro 3, juillet–septembre 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033479ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033479ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Deschatelets, G. (1994). ... science de l'information. *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 167–168. <https://doi.org/10.7202/1033479ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Or, il ne semble pas que ce soit le cas, du moins pour la recherche que suscite cette orientation multidisciplinaire.

La recherche en bibliothéconomie

En examinant les travaux de recherche en cours dans les écoles de bibliothéconomie², on observe qu'à peine 15% des sujets portent directement sur les bibliothèques et leur gestion selon les travaux des écoles québécoises de Montréal et de McGill, et environ 30% seulement pour les autres écoles canadiennes. Les sciences de l'information se taillent manifestement la plus grosse part du gâteau. Or, la bibliothéconomie a bien plus besoin de la réflexion des bibliothécaires pour son avancement que les sciences de l'information ont besoin des lumières des bibliothécaires pour leur progrès. Si les bibliothécaires n'assument pas leur propre réflexion sur leur métier, qui va la faire à leur place? C'est compter dangereusement sur la lumière d'un compétiteur pour éclairer son enseigne.

Le rattachement des écoles de bibliothéconomie aux universités a constitué un point tournant dans l'évolution et le progrès de la bibliothéconomie en l'élevant au rang de discipline universitaire et en lui permettant d'élaborer des bases théoriques plus solides pour une pratique plus éclairée. Mais en voyant ce qui se passe aux États-Unis avec la disparition pure et simple d'une douzaine d'écoles,

l'intégration de quelques autres dans les programmes élargis, et la suppression du mot «library» dans leur nom, comme à Berkeley, on peut s'interroger sur l'avenir des écoles dans les universités à vocation de recherche.

On peut se demander également si la profession n'a pas plus besoin de recherches en développement que d'études théoriques, de recherches qui porteraient sur des sujets comme les ressources humaines et financières, les infrastructures de service et les modes d'accès à l'information. Qui peut apporter des réponses à des questions telles que: comment recruter de meilleurs candidats; comment former le personnel non seulement professionnel mais technique et clérical; comment mesurer les services en termes économiques, quantitatifs et qualitatifs; comment intégrer la bibliothèque dans la nouvelle dynamique des réseaux; comment articuler les services dans une structure moins hiérarchisée; comment rapprocher le traitement et l'accès à l'information; comment améliorer le transfert du document; comment établir les critères de choix pour les multimédias? La plupart de ces questions intéressent peu ou prou les écoles de bibliothéconomie parce que trop près de la gestion quotidienne et peu susceptible d'apporter des subventions à leur université.

Les risques de la coentreprise

On juge de la vitalité d'une profession à la reconnaissance de son domaine d'expertise, à la compétence de ses membres et à l'affirmation de son idéal de service. À vouloir trop embrasser et tout concilier, on risque d'affaiblir plutôt que de fortifier, d'appauvrir plutôt que d'enrichir. Dans le monde des affaires une histoire circule. C'est la poule qui propose au petit cochon un «joint venture». «C'est simple, dit la poule, je fournis les oeufs, toi, tu fournis le bacon. Mais, si je fournis le bacon, je vais disparaître, s'exclame le petit cochon. Et l'autre d'ajouter: Tu as bien très bien compris, mais c'est comme ça dans la vie». Cette petite fable nous invite à la prudence dans toute alliance professionnelle. Ce n'est pas qu'il faille bouder la coentreprise. La technologie en fournit d'extraordinaires occasions avec les perspectives nouvelles des réseaux ouvrant sur le monde, des systèmes coopératifs, du travail collectif en interactif et de l'allègement des problèmes d'intendance. Mais avant de monter dans le bateau et de tenter l'aventure, il vaut mieux se demander d'abord «qui, qui sera mangé».

2. My Loan Duong, «Les travaux et projets de recherche en cours en bibliothéconomie et sciences de l'information», *Argus*, vol. 21, no 1 (printemps-été 1992), 30-33, et vol. 21, no 2 (automne 1992), 28-31.

... science de l'information

Gilles Deschatelets

Directeur

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Je suis intellectuellement excité à l'idée d'écrire cette chronique «débat». D'abord, j'aime les débats. Les débats sérieux, s'entend, les débats de fond et le débat «bibliothéconomie vs science de l'information» est tout ce qu'il y a de plus sérieux... Même si c'est un faux débat. C'est comme avoir à choisir entre les sciences de la santé ou la médecine, entre le cétacé ou la baleine, entre le fruit ou la pomme.

Malheureusement pour la cause du présent débat, la science de l'information est une science en émergence, avec quelques théories (par exemple, la théorie de Shannon, les Trois mondes de Karl Popper, l'équation fondamentale de Bertram Brookes, la loi de Bradford, la loi de Zipf-Mandelbrot, la loi logarithmique de l'information, etc.), quelques paradigmes et quelques méthodes de recherche qui lui sont propres (par exemple, la bibliométrie).

C'est une science encore bien jeune qui emprunte beaucoup à plusieurs autres disciplines contributives s'intéressant plus particulièrement à certaines fonctions reliées au transfert de l'information: linguistique, communication, informatique, pour en nommer que les principales. C'est pourquoi on parle souvent des sciences de l'information. À cet égard, le vocable anglais «information science» (au singulier) me semble plus intéressant quoique plus

ambitieux dans la mesure où **une** science de l'information n'existe encore qu'au stade embryonnaire. Mais je crois que l'on devrait d'ores et déjà s'habituer au syntagme **science de l'information**.

Malheureusement également, c'est une science dont l'objet d'étude, **l'information**, se retrouve aussi dans toutes les autres sciences, disciplines et champs d'étude. À cette différence près que dans ces autres domaines, l'information est un support, un véhicule à la connaissance; ce n'est pas, en tant que tel, l'objet d'étude de la discipline. En chimie, on n'étudie pas l'information comme objet ou phénomène, mais on utilise plutôt l'information pour cristalliser les connaissances sur les propriétés et la composition des corps ainsi que leurs transformations.

La science de l'information, s'intéresse spécifiquement à l'information elle-même, en tant qu'objet, dans quelque discipline que ce soit, et au phénomène de son transfert, c'est-à-dire à sa création, sa collecte, son analyse, son traitement, son stockage, son repérage, sa diffusion, son utilisation et sa gestion. Ce qui caractérise la science de l'information, c'est donc l'étude du phénomène du transfert de l'information et de l'environnement dans lequel on étudie ce processus.

Une des caractéristiques de cette information, c'est qu'elle est enregistrée. Enregistrée dans des documents. D'où l'idée saugrenue que la science de l'information est un sous-ensemble de la documentation, voire de la bibliothéconomie. Historiquement, il est vrai, la science de l'information est née de ces deux disciplines, à partir du moment où l'on a commencé à moins s'intéresser au document lui-même qu'à son contenu informationnel. D'ailleurs, la notion de document risque, elle aussi, de subir de profondes transformations avec l'arrivée de l'hypernavigation; lorsque, par exemple, des liens hypertexte ou hypermédia sont créés entre deux ou plusieurs documents, la résultante n'est

plus un document physique traditionnel mais plutôt un document virtuel.

L'information peut avoir différentes formes ou structures: textes, données numériques, données factuelles, images, graphiques, sons, vidéo, de même que tous les liens hypermédia qui pourraient être créés entre des unités d'information (mot, phrase, paragraphe, donnée, définition, image, séquence vidéo, enregistrement sonore, etc.) à l'intérieur d'un même document ou d'un document à un autre.

Une autre caractéristique fondamentale de cette information, c'est qu'une fois qu'elle est enregistrée, elle doit pouvoir être retrouvée au besoin. Cette affirmation peut paraître euphémique, mais elle est centrale à toute théorie de science de l'information et elle est encore malheureusement trop souvent mise en veilleuse.

Qu'est-ce donc qui différencie alors «bibliothéconomie» et «science de l'information»? C'est la perspective ou le domaine d'application. La science de l'information découle de l'effort de réflexion théorique des bibliothécaires, des archivistes, des informaticiens, des spécialistes de la communication et de tous ceux qui s'intéressent directement au phénomène du transfert de l'information et à l'information elle-même.

La bibliothéconomie se préoccupe essentiellement de tout ce qui se passe **dans** les bibliothèques et de toutes les activités, produits, et services documentaires et informationnels externes, en autant qu'il y ait un lien ou un rapport quelconque avec les bibliothèques. Par exemple, les réseaux de messagerie électronique (Internet et autres) seront du domaine de la bibliothéconomie en autant qu'ils seront utilisés dans les bibliothèques ou par des bibliothécaires pour ou avec leurs usagers. Il en va de même des bases de données et autres produits documentaires sur supports électroniques ou optiques. Ils ne sont du domaine de la bibliothéconomie

qu'à partir du moment où ils sont utilisés dans et par les bibliothèques. Autrement, ils relèvent d'un autre domaine d'étude, de la même manière que l'imprimé n'intéresse la bibliothéconomie qu'à partir du moment où il entre dans la bibliothèque. Sinon, il relève du domaine de l'édition ou de la librairie.

La bibliothéconomie et l'archivistique sont des disciplines contributives de la science de l'information. Ce sont des disciplines privilégiées qui s'appuient sur des bases institutionnelles solides et de longues traditions de travail. Mais force est de reconnaître qu'il existe bien d'autres milieux d'application que les bibliothèques et les services d'archives pour les spécialistes de l'information. Comme il se pratique de la médecine et d'autres sciences de la santé ailleurs que dans les hôpitaux et les CLSC. Le problème en science de l'information, c'est la désinstitutionnalisation qui rend plus difficile l'identification des nouveaux milieux d'application et des nouveaux métiers, des nouvelles professions de l'information... surtout pour des bibliothécaires et des archivistes qui possèdent un sens aigu de la classification et de la nomenclature. On peut toutefois mentionner les domaines d'application suivants: création et commercialisation des produits documentaires (bases de données, CD-ROM, etc.); offre de produits documentaires (serveurs, producteurs et distributeurs de CD-ROM, etc.); facilitation (réseaux télématiques, réseaux virtuels, etc.); gestion des ressources informationnelles dans l'organisation; et ainsi de suite.

Ce que la science de l'information apporte à la bibliothéconomie et à l'archivistique, c'est un cadre théorique plus large, un contexte, une perspective holistique qui facilite et encourage la réflexion et la recherche dans chaque discipline constitutive (la bibliothéconomie et l'archivistique aussi ont besoin de réfléchir et d'évoluer) et, par effet synergique, pour l'ensemble de la nouvelle science de l'information.